

4 – NOTE DU CONSEIL SUPERIEUR DE LA PECHE

Contact : jean-claude.lucchetta@csp.ecologie.gouv.fr

Appréciation générale sur les conditions d'écoulement

Après une pluviométrie hivernale déficitaire, les précipitations du dernier bimestre ont permis aux cours d'eau et notamment aux têtes de bassin, d'avoir un écoulement normal. Il est cependant à craindre que les débits chutent rapidement après ces précipitations. Sur les grands axes (Seine, Marne) les barrages sont redressés et maintiennent les lignes d'eau à la côte NGF de la retenue normale pour les besoins de la navigation.

Conséquences sur l'écosystème aquatique

L'élévation des niveaux d'eau a permis la continuité latérale sur les grands axes et zones humides (marais de Lesches, Bassée) rendant fonctionnelles les frayères à brochet. Les 300 000 alevins de brochet produits à Jablines assurent le recrutement d'une bonne partie de l'espèce sur l'axe Marne.

Sur la Seine, l'Yonne et le Loing, les lignes d'eau sont maintenues à la hausse et doivent permettre une reproduction naturelle du brochet satisfaisante si toutefois les conditions sont maintenues.

Conclusion

La forte pluviométrie a permis aux cours d'eau de retrouver un écoulement normal. Les lignes d'eau maintenues à la hausse devraient autoriser une reproduction du brochet satisfaisante si ces hauteurs sont maintenues dans le temps (2 mois).